



14ème législature

Question N° : 56030	De M. François de Mazières (Union pour un Mouvement Populaire - Yvelines)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture et communication		Ministère attributaire > Culture
Rubrique > culture	Tête d'analyse > politique culturelle	Analyse > dirigeants. nomination. procédure.
Question publiée au JO le : 27/05/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. François de Mazières interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur la politique de nomination des dirigeants d'institutions culturelles. Récemment, la presse s'est fait l'écho de l'intention de la ministre « d'associer des parlementaires de la majorité et de l'opposition au processus d'audition des candidats à des nominations d'importance ». À quelques mois de la fin du mandat de l'administratrice générale de la Comédie française, il lui demande quelle procédure envisage le ministère (tant dans l'hypothèse de sa reconduction que de la nomination de son successeur), et si cette procédure associera les parlementaires.